



## **Préavis n° 3/12 au Conseil communal**

Réfection des WC publics de la pl. de la Grenade

**Délégué municipal :**  
**- M. Michel Crottaz, municipal**

Aubonne, le 16 janvier 2012/MC/cdu



## ***TABLE DES MATIERES***

1. <u>INTRODUCTION</u> .....	3
2. <u>OBJET</u> .....	3
3. <u>OUVRAGE</u> .....	3
4. <u>NOTRE DETERMINATION</u> .....	4
6. <u>CONCLUSIONS</u> .....	4



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. INTRODUCTION

Parler de WC publics et présenter un préavis les concernant n'est pas chose courante pour une municipalité. C'est pourtant parfois bien nécessaire. Dès son entrée en fonction, votre serviteur a visité tous les bâtiments communaux de façon systématique et a relevé les plus gros problèmes.

Les WC publics en font partie : nos deux édicules, indispensables à la vie de chacun, ont été entretenus le mieux possible, mais sans beaucoup d'enthousiasme; ils souffrent particulièrement de manque de respect, de déprédations et de plus en plus fréquemment de vandalisme. Et il y a comme une loi qui dit « plus c'est sale, plus je laisse sale ». Nous constatons aussi que l'endroit n'invite pas au respect : propreté douteuse suivant les jours, mauvaise aération, éclairage peu satisfaisant, portes peu sûres, poignées et serrures instables, graffitis, mégots de cigarettes, possibilité limitée de se laver et de se sécher les mains. De plus, et c'est important, la proximité du cinéma Rex et le problème de l'accès aux toilettes du restaurant de la Grenade nous obligent à trouver une solution.

## 2. OBJET

Nous vous proposons aujourd'hui de donner un sérieux coup de jeune aux WC de la pl. de la Grenade : créer un usage pour handicapés, avec une place de parc réservée toute proche, améliorer l'éclairage public devant l'entrée, assurer une fermeture sécurisée des portes, installer des WC et du matériel en inox qui apportent la meilleure hygiène possible, utiliser du matériel résistant aux graffitis, cutters, spray, tournevis, et même au feu. Nous avons pris exemple chez nos amis Morgiens, qui proposent des installations vraiment agréables.

## 3. OUVRAGE

### 3.1 Détail des travaux

Il est prévu :

- de conserver le volume du bâtiment actuel, sans travaux de maçonnerie importants,
- de changer les portes et les protéger de métal,
- d'associer le WC dames à l'espace pour handicapés, ce qui est l'usage dans le cas où il n'y a pas trois volumes,
- de sécuriser l'accès pour permettre à l'utilisateur de s'isoler en fermant à clé,
- de mettre en place des sièges, un urinoir et des lavabos en inox,
- d'améliorer l'aération,
- d'apporter une correction du niveau de l'accès extérieur,
- d'améliorer l'éclairage public à proximité,
- de contrôler la ferblanterie et la couverture.

### 3.2 Coût des travaux

Maçonnerie et génie civil	Fr. 27'000.-
Installations sanitaires	Fr. 28'000.-
Ferblanterie couverture	Fr. 3'100.-
Peinture	Fr. 5'300.-
Menuiserie	Fr. 9'300.-
Installation électrique	Fr. 3'000.-
Divers et imprévus	Fr. 5'300.-

---

**Montant des travaux** **Fr. 78'000.-**



#### 4. NOTRE DETERMINATION

La Municipalité et, surtout le service des travaux, se sont beaucoup investis dans le projet de rénovation de cet édicule en collaboration avec l'AVACAH (Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées). C'est le service des travaux qui dirigera le chantier.

Il n'y a pas de recette sûre pour protéger un tel endroit et le matériel, nous le savons. Nous comptons sur le look moderne et sobre de matériaux presque impossibles à détruire, et sur le nouvel aspect de confort et de sensation de sécurité pour que ce lieu reste en bon état. Nous espérons aussi que l'apport de lumière dissuadera les personnes mal intentionnées d'agir. L'entreprise de nettoyage CTA, qui actuellement passe deux fois par semaine, sera mise à contribution cinq fois par semaine. Le principe « quand c'est propre, je laisse propre » s'appliquera peut-être tout seul.

#### 5. FINANCEMENT

##### 5.1. Planification

Au plan d'investissement 2012-2016, intégré au budget 2012, un montant de Fr. 60'000.-- y figure pour cette réfection avec une prévision de réalisation en 2012.

##### 5.2. Financement

L'investissement de Fr. 78'000.-- sera financé par la trésorerie courante.

##### 5.3. Amortissement

L'amortissement de ces travaux sera effectué par un prélèvement à la réserve « Entretien des bâtiments communaux », compte N° 9282.14 du bilan et porte un solde de Fr. 1'000'000.-- au 31.12.2011.

##### 5.4. Impact sur le compte de fonctionnement

Etant donné qu'il n'y a ni amortissement ni nouvel emprunt, le compte de fonctionnement ne sera que très peu influencé par cette demande de crédit, hormis une petite économie prévisible sur la facture annuelle d'électricité.

#### 6. CONCLUSIONS

Ainsi que mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 3/12 relatif à la réfection des WC publics de la pl. de la Grenade,
- ouï le rapport de la Commission ad'hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**de voter le décret suivant :**

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. approuve la demande de crédit de Fr. 78'000.-- pour la réfection des WC publics de la pl. de la Grenade,
2. autorise la Municipalité à financer cette somme par la trésorerie courante,
3. autorise la Municipalité à amortir ce crédit par un prélèvement au fonds de réserve « Entretien des bâtiments communaux », compte N° 9282.14 du bilan.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 janvier 2012

Au nom de la Municipalité  
Le syndic : La secrétaire :

L.E. Rossier J. Mottaz

**Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne en séance du 24 janvier 2012**